

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°	
Camion (châssis)		MERCEDES - BENZ		L 4 0 6 G		5 8 5 4 - A	
Caractéristiques "L.406 G/.." sur plaquette du constructeur, à droite dans la cabine devant porte *)							
				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis DATLUMER-BENZ AG, Stuttgart (D) - Importateur Mercedes-Benz AG, Zurich							
N° du châssis frappé		à droite; à l'avant sur le longeron + sur plaquette					
N° du moteur frappé		à gauche, à l'arrière sur le bloc + sur plaquette					
Type du moteur OM 621 - "621" devant le No du moteur (en ligne, vertical)							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée 1'988 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm *)	
Temps 4		Transmission méc.toute synchronisée				Longueur	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4				Largeur 2'100	
Entraînement arrière		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant 1'720		Hauteur 2'280	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 83-97		Voie arrière 1'492		Empattement	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)		Porte à faux arr.	
Frein de service hydraulique, 1-circuit, à expansion interne							
2ème frein mécanique, à expansion interne, tringles/à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	*)	*)	*)	Dimension	6.00-16	6.00-16	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	1'300	2'600	Largeur
Total			3'500		8 Ply	8 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	1'350	2'700	3'500				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2		60.5 SAE	
Direction: position à gauche ou à droite-avancée				Marque du moteur MERCEDES-BENZ		C.V. frein 55 DIN	
Alésage		87		Course 83,6		C.V. impôts 10.12	
Forme de la carrosserie		cabine					
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr. )		Places debout	
avec sièges séparés		2					

Phares: marque	2/ HELLA R 1 4490	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV=	séparés (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR=	à côté feux arrières (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ à côté des clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 100 dB
Rélecteurs	2/ séparés $\phi$ 100	Rétroviseur	2/ à l'extérieur de la cabine
Feu stop	2/ à côté feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	3/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	84 dB à 4'350 t/min +)		

Observations et exceptions

*) modèles	empattement	longueur	porte à faux		braquage $\phi$	poids à vide		kg Total
			A	R		AV	AR	
L 406 G/29	2'950 mm	4'850 mm	1'175 mm		10,30	1'070	555	1'625
L 406 G/35	3'500	5'865	1'570		11.3	1'080	580	1'660

Identification	préfixe au No du châssis	préfixe au No du moteur
avec direction à gauche	309. ... - 13	621.... - 10
direction à droite	- 23	- 20

+ ) Amortissement du bruit : la partie intérieure du capot doit être enduite d'une matière anti-bruit.

.) Equipement : doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 23.2.67

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°	
Camion (châssis)		MERCEDES - BENZ		L 406 G		5 8 5 4 - A	
Caractéristiques "L 406 G/.." sur plaquette du constructeur, à droite dans la cabine devant porte *)							
				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis Daimler-Benz AG, Stuttgart (D) - Importateur Mercedes-Benz AG, Zurich							
N° du châssis frappé		à droite, à l'avant sur le longeron + sur plaquette					
N° du moteur frappé		à gauche, à l'arrière sur le bloc + sur plaquette					
Type du moteur OM 621 - "621" devant le No du moteur (en ligne, vertical)							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	1'988 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm *)			
Temps	4	Transmission méc.toute synchronisée		Longueur			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4		Largeur 2'100			
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant	1'720	Hauteur 2'280	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 83-97		Voie arrière	1'492	Empattement	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)		Porte à faux arr.	
Frein de service hydraulique, 1-circuit, à expansion interne							
2ème frein mécanique, à expansion interne, tringles/à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	*)	*)	*)	Dimension	6.00-16	6.00-16	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	1'300	2'600	Largeur
Total			3'500		8 Ply	8 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	1'350	2'700	3'500				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2		(60.5 SAE	
Direction: position à gauche ou à droite-avancée				Marque du moteur MERCEDES-BENZ		C.V. frein 55 DIN	
Alésage		87		Course		83,6 C.V. impôts 10.12	
Forme de la carrosserie		cabine					
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr. )		Places debout	
avec sièges séparés		2					

Phares: marque	2/ HELLA n° 1 4490	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV= séparés	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= à côté feux arrières	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ à côté des clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 100 dB
Réflecteurs	2/ séparés $\emptyset$ 100	Rétroviseur	2/ à l'extérieur de la cabine
Feu stop	2/ à côté feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	3/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	84 dB à 4'350 t/min +)		

Observations et exceptions :

*) modèles	empattement	longueur	porte à faux		braquage $\emptyset$	poids à vide		kg Total
			A	R		AV	AR	
L 406 G/29	2'950 mm	4'850 mm	1'175 mm		10,30	1'070	555	1'625
L 406 G/35	3'500	5'865	1'570		11,3	1'080	580	1'660

Identification	préfixe au No du châssis	préfixe au No du moteur
avec direction à gauche	309. ... - 13	621.... - 10
direction à droite	- 23	- 20

+ ) Amortissement du bruit : la partie intérieure du capot doit être enduite d'une matière anti-bruit.

.. ) Equipement : doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 23.2.67

La Commission d'expertise-type